

COMMENT POUVONS-NOUS FAIRE FACE AUX DEFIS DU DIABÈTE ET AUX AUTRES MALADIES CHRONIQUES ?

JA-CHRODIS est une collaboration Européenne qui comprend plus de 70 partenaires issus des départements nationaux et régionaux d'institutions de santé et de recherche provenant de 26 pays Européens. Ces partenaires travaillent ensemble afin d'identifier, de valider, d'échanger et de disséminer des bonnes pratiques en ce qui concerne les maladies chroniques à travers l'Europe afin de faciliter leurs utilisations à travers les frontières locales, régionales et nationales.

Cette publication illustre quelques conclusions pertinentes pour les patients résultant d'une consultation sur une maladie chronique spécifique : le diabète*.

1. L'EDUCATION

L'éducation pour les patients et les professionnels de la santé est un élément absolument crucial.

Où en sommes-nous aujourd'hui?

POUR LES PATIENTS



15 pays sur 19 ayant répondu à la consultation ont des programmes éducatifs pour les personnes qui ont le diabète.



Des programmes éducatifs sont présent de façon à peu près égale dans les milieux ruraux et urbains.



La mise en œuvre est plutôt régionale et locale que nationale (= des programmes spécifiques adaptés aux paramètres et aux besoins locaux.)

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

2/3

des pays ayant répondu ont des formations pour les professionnels.

79%

des formations pour les professionnels sont soutenues par les politiques et la législation nationale dans 79% des pays ayant répondu.



Plus de la moitié des pays ayant répondu disent avoir un curriculum fondé sur des preuves, ainsi que des méthodes de formation spécifique définies et didactiques.



La prévention est aujourd'hui mise en valeur dans les curriculums de formations universitaire.



Changement positif du paradigme de l'enseignement vers le coaching.



L'évolution vers la prise en charge intégrée des maladies chroniques.

Comment pouvons-nous l'améliorer?

- ✓ Développer des outils pour sensibiliser et améliorer l'éducation en matière de santé.
- ✓ Prendre en compte les groupes vulnérables dans les programmes de prise en charge.
- ✓ Offrir plus de programmes éducatifs pour les membres de la famille, les proches et les aidants naturels.
- ✓ Inclure les besoins changeants de la population vieillissante dans l'éducation des professionnels de la santé.
- ✓ Ajouter l'approche de soins intégrés aux programmes éducatifs spécifiques aux différentes maladies.
- ✓ Répondre aux besoins spécifiques de la personne après l'hospitalisation.
- ✓ Promouvoir l'émancipation des patients.
- ✓ Encourager L'AUTOGESTION.

2. L'AUTOGESTION

Améliorer les compétences des patients en matière d'autogestion est un moyen de promouvoir la santé.

Comment doit-on l'enseigner et l'appliquer ?



Considérer des facteurs tels que : le statut socioéconomique, le contexte culturel, la différence entre les sexes et entre les zones rurales et urbaines.



Créer une appropriation de la maladie.

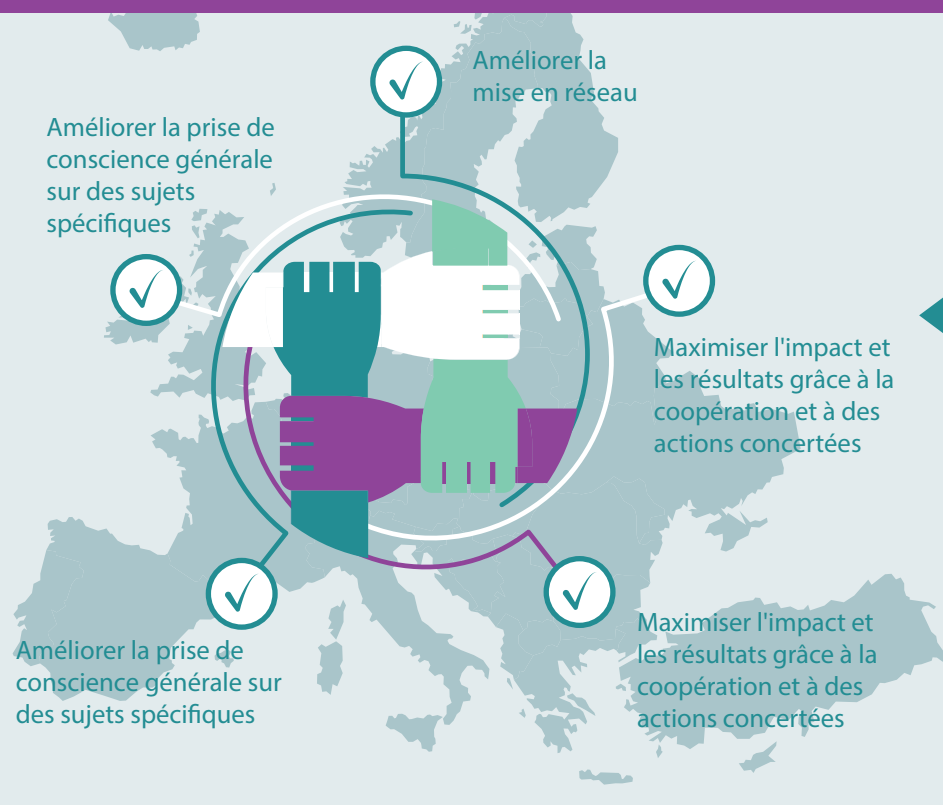


Utiliser les technologies d'information et de communication afin d'améliorer l'adhésion aux plans de traitement.



Mettre en œuvre de nouveaux outils et techniques : du conseil centré sur les solutions, des entretiens motivationnels, des approches axées sur l'émancipation et des programmes d'études mis à jour.

Comment les organisations de patients et de la société civile peuvent-elles aider ?



3. ORGANISATIONS DE PATIENT ET SOCIÉTÉ CIVILE

Leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales est bien documentée à travers l'Europe et il est encourageant de voir que les organisations sont de plus en plus prises sérieusement en considération et sont reconnues comme des partenaires égales.

Pour plus d'informations sur JA-CHRODIS visitez le site web: <http://www.chrodis.eu/>

* Pourquoi le diabète? Le diabète touche à tous ces sujets : la promotion de la santé, la prévention, le traitement ainsi que la formation des patients et des professionnels de la santé, et il peut donc être utilisé comme une étude de cas modèle, applicable à d'autres maladies.



Cette brochure est issue de l'Action Conjointe [sur les maladies chroniques et la promotion du vieillissement en bonne santé tout au long du cycle de vie (JA-CHRODIS)] qui a reçu un financement de l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Santé (2008-2013). Cette brochure représente l'opinion de l'auteur et est de sa seule responsabilité ; Il ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de la Commission Européenne et / ou de l'Agence Exécutive pour Les Consommateurs, La Santé, L'Agriculture et L'Alimentation ou tout autre organisme de l'Union Européenne. La Commission Européenne et / ou l'Agence ne sont pas responsables de l'utilisation éventuelle des informations qu'il contient.